



Allocution du délégué du Niger à l'Intersession de Genève sur la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des Mines Anti personnel. Genève (Suisse) du 07 au 08 Juin 2018

Monsieur le Président,

Permettez-moi de vous adresser mes sincères félicitations ainsi que mes vifs encouragements pour les responsabilités qui vous sont confiées afin de conduire nos travaux.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de rappeler que dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 5 le Niger reste confronté à la présence des mines AP dans la zone Madama frontalière avec la Libye. La zone minée juxtaposée au Bataillon dans sa partie Sud abrite des mines anti véhicules d'origine ACID 51 valorisées avec des mines anti personnel MIAPID 51.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs

Distingués participants,

Lors de la 15^{ème} Assemblée des Etats Parties à Santiago au Chili, le Niger a introduit une demande de prolongation de délai de 5ans pour compter de **2016** et l'a obtenue. Suite à l'obtention de cette prolongation ; il nous a été demandé de clarifier certains points comme la révision du Plan d'Action détaillé de mise en œuvre des activités inscrites dans le document de demande de prolongation.

Le Niger devait également faire ressortir ces points dans son rapport de transparence au titre de l'article 7 de ladite convention.

Nous nous excusons du retard accusé dans la transmission de ce rapport mais je puis vous affirmer comme je l'ai hier lors de la rencontre avec le comité sur l'article que ce rapport a été transmis au MAE depuis le 31 Mai dernier et leur parviendra incessamment.

Monsieur le Président,

Certes la superficie déclarée paraît petite (200 000m²) en moyenne mais l'ampleur du travail et la complexité de déminage demeurent énormes du fait de d'abord de l'usage de mines mixtes, la zone se trouve à plus de 2000km de

la capitale dans une zone désertique, le sable est mouvant, avec des conditions climatiques de travail difficiles sans compter sa position géographique avec l'atmosphère d'insécurité qui sévit dans la région (trafic de drogue, banditisme, terrorisme, migration clandestine pour ne citer que cela).

Monsieur le Président,

Etant donné la situation financière du pays avec des priorités comme la lutte contre le terrorisme, le Niger n'a pu, conduire comme à son habitude cette année les activités de déminage sur fonds propres.

Cependant, je puis vous assurer qu'avec les maigres moyens propres, le Niger s'engage à démarrer le processus de la dépollution de la zone contaminée par mines anti personnel d'ici fin 2018.

Nous rappelons également que du 03 au 12 Décembre 2017 le Niger a accueilli et facilité une mission d'experts de NPA sur le site à Madama dont nous attendons toujours la suite donnée à leur engagement écrit d'accompagner le Niger.

Nous attendons également la suite à la volonté manifeste de la France à accompagner le Niger dans ce processus comme déclaré à Santiago lors de la 15ème réunion des Etats parties à la Convention.

Je rappelle également pour une troisième fois au Comité sur l'assistance et la coopération Internationale que la requête du Niger à propos de l'appui individualisé reste toujours d'actualité.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En résumé, sans être pessimiste, sans l'appui des partenaires et vu le retard accusé il serait difficile pour le Niger d'achever ce déminage d'ici 2020

C'est pourquoi nous nous réservons le droit d'en introduire une autre demande de prolongation d'ici fin décembre 2019.

Je ne terminerai pas mon propos sans lancer une fois de plus à l'endroit de nos partenaires multilatéraux comme bilatéraux de nous appuyer dans notre processus de déminage humanitaire.

**Tout en souhaitant bonne suite à nos travaux, je vous remercie de
votre aimable attention !!!!!!!**